

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4440

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Subvention au groupement d'intérêt public Résacoop pour la mise en oeuvre des activités préparatoires à la création d'un institut des hautes études de l'action internationale des villes et gouvernements locaux (IDHIL)**

service : **Direction générale - Direction des relations internationales**

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Huguët, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Laï, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Pallega, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoïn), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Frieh), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4440**

commission principale : développement économique

commune (s) :

objet : **Subvention au groupement d'intérêt public Résacoop pour la mise en oeuvre des activités préparatoires à la création d'un institut des hautes études de l'action internationale des villes et gouvernements locaux (IDHIL)**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte

Dans un contexte mondial en pleine évolution, les états, les institutions multilatérales, les organismes non gouvernementaux ne sont plus les seuls acteurs de l'aide au développement. Depuis les anciennes pratiques de jumelage jusqu'aux programmes actuels de coopération de ville à ville ou entre associations de pouvoirs locaux, en passant par la participation à des programmes multilatéraux, les collectivités territoriales du Nord et du Sud sont devenues des acteurs incontournables des relations internationales. De plus, les actions qu'elles conduisent apportent souvent des réponses très concrètes aux objectifs du millénaire pour le développement définis par les Nations unies autour desquels se mobilise toute la communauté internationale.

Ainsi l'action internationale des pouvoirs locaux se présente aujourd'hui comme une politique publique à part entière. Cette politique est territorialisée, elle fonctionne en réseau et est basée sur un partenariat entre collectivités du Nord et du Sud et avec les acteurs de la société civile.

En région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine, la ville de Grenoble et le Conseil régional développent des actions de coopération décentralisée et d'aide au développement qui s'inscrivent précisément dans ces nouvelles dynamiques liées à l'action internationale des villes et gouvernements locaux. Les trois collectivités mettent en commun leurs compétences, leurs expertises et coordonnent leurs actions dans le cadre du groupement d'intérêt public Résacoop (réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale) dont elles sont membres aux côtés de dix autres organisations de statuts très divers (Etat, collectivités locales, associations, centres de formation et universités, établissements publics).

La description du projet

Fort de cette expérience et de ces pratiques, un groupe de travail composé de personnalités provenant de la ville de Grenoble, de la région Rhône-Alpes et de la Communauté urbaine a souhaité initier la création d'un institut des hautes études de l'action internationale des villes et gouvernements locaux dénommé "Idhil".

Ce projet d'institution a pour objectif de mettre à jour les conceptions et les instruments méthodologiques de coopération décentralisée qui ont considérablement évolué depuis le temps des jumelages et celui de la coopération décentralisée, tout en s'attachant à faire de la prospective.

Avec ses missions de formation, de recherche, d'études, d'information, de communication et de publication, l'Idhil devra aider à structurer l'action internationale des pouvoirs locaux en donnant à ses acteurs les moyens d'analyse nécessaires à la réalisation de leurs missions et en les accompagnant dans leurs actions et leurs pratiques professionnelles.

La mission de formation de cet institut est centrale car, c'est grâce aux sessions de formation continue de haut niveau, que pourra se constituer une approche partagée de l'action internationale des villes et gouvernements locaux entre tous les acteurs concernés : personnels d'Etat, des collectivités territoriales, élus et agents, membres du milieu associatif et des ONG, responsables d'organisations internationales.

La formation délivrée sera une formation continue à caractère professionnel, s'adressant au public des acteurs de l'action internationale des villes et gouvernements locaux, et s'organisant en sessions qui pourront avoir un caractère itinérant.

Sur la scène internationale, ce projet est appuyé par le réseau mondial des pouvoirs locaux cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et intégré au programme de travail de la commission coopération décentralisée de CGLU actuellement pilotée par l'agglomération lyonnaise. Il a suscité l'intérêt de partenaires institutionnels et d'agences de coopération bilatérales ou multilatérales majeurs comme le ministère des affaires étrangères, l'Agence française de développement (AFD) ou le programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

La mise en œuvre du projet

Afin de permettre le lancement de cet institut dans les meilleures conditions de réussite, la Communauté urbaine, la ville de Grenoble et la région Rhône-Alpes se proposent de contribuer ensemble à structurer l'Idhil en cofinçant ses activités préparatoires.

Compte tenu de l'expérience du GIP Résacoop, dont les missions fondamentales, depuis 1994, s'articulent principalement autour des fonctions d'information, d'appui-conseil et de formation des organisations régionales engagées dans des actions de coopération et de solidarité internationales, les trois collectivités partenaires proposent de lui confier cette mission de préfiguration de l'Idhil.

Cette mission aura ainsi pour but de rassembler et développer les moyens humains, techniques et financiers permettant la création de l'institut et la mise en œuvre de son programme de travail. Elle portera en particulier sur les activités suivantes :

- la réalisation d'une étude de marché (analyse approfondie de l'offre internationale, réalisation d'un plan de travail),
- la recherche de partenaires scientifiques et financiers, mobilisation d'un réseau d'acteurs et de contacts nationaux et internationaux pluridisciplinaires,
- l'organisation de la recherche : définition du contenu pédagogique des formations, mise en place d'un comité scientifique de chercheurs et responsables des politiques de coopération internationale des pouvoirs locaux,
- la définition d'un plan de communication et de publications,
- la préparation d'un séminaire international de lancement de l'institut en région Rhône-Alpes,
- la préparation d'un premier module de formation multi-acteurs dans le contexte de la réalisation *in situ* d'un projet de coopération internationale.

Les services des directions internationales des collectivités associées au projet veilleront au bon déroulement des activités préparatoires mises en œuvre par le GIP Résacoop.

A terme, l'Idhil se veut une institution originale et autonome jouant un rôle stratégique et structurant dans la définition et l'évaluation des politiques publiques innovantes de coopération internationale. Il permettra de renforcer les atouts de l'agglomération lyonnaise, reconnue comme pôle d'excellence dans ce domaine, tout en lui assurant un écho favorable au plan international ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 30 000 € à Résacoop au titre de la contribution de la Communauté urbaine.

2° - Le montant de la dépense sera prélevé sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2007 - centre budgétaire 1 220 - centre de gestion 122 100 - compte 0657 480 - ligne de gestion 021 662.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

